

Présents : René FIORE, Mariette MERCIER, Renée FIORE Solange DUPAIN, Henri TEILHOL, Charles SCHIETTEKATTE, Mireille DANIEL.

Absents excusés : Alice ROCHE. Avec procuration : Guy NONY à Mireille DANIEL, Patrick JACQUOT à René FIORE, Charles DEHOVE à Mariette MERCIER.

I – Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 14 février 2015 :

Mireille donne lecture du compte rendu de la réunion précédente. Aucune observation particulière n'est formulée.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

II – Compte rendu des précédentes manifestations :

- Initiation à l'informatique : du lundi 09 mars après-midi au jeudi 12 mars midi, avec comme animatrice de la Fédération, Mireille. Tout s'est déroulé dans une bonne ambiance et chacun a été attentif aux explications données.
Le coût de la session s'est élevé à 200€ et le Club a encaissé 210€ de participation.
- Réunion du Secteur 9 le 13 mars : depuis la démission, pour raison de santé, de M. Vaissière, en début d'année, le secteur n'a plus d'animateur. Afin de ne pas pénaliser les Clubs, notamment au niveau des travaux, une réunion a été organisée à St Gal, en partenariat avec la fédération. Etaient présentes Jeannine Bon, présidente de la fédération et Josette Beigner, secrétaire et responsable de « Aînés à vos travaux » 5 Clubs du Secteur avaient répondu à l'invitation et étaient représentés par leur président accompagné, pour certains, par des membres du bureau. A l'ordre du jour de cette réunion : l'avenir du Secteur, la recherche d'un animateur, les questions posées par les Clubs et enfin la sélection des travaux ; seuls 2 Clubs, St Gal et Pouzol, en ont présentés. Et pour terminer, chacun a partagé le pot de l'amitié.
- 19 mars : Assemblée Générale de la Fédération départementale, aux Cendres. 2 personnes du Club, M. et Mme Fiore, étaient présentes et ont participé aux votes.
- 16 avril : Festival à la Maison de la Culture à Clermont, organisé par la Fédération et notamment par Marcel Rochard. 13 adhérents du Club y ont assisté. Au niveau des travaux, Maurice Abraham a obtenu le 1^{er} prix en vannerie avec 2 paniers, et Madeleine Duvert le 2^{ème} prix en crochet coton avec un chapeau. Félicitations à tous les 2.

Pour les frais de parking, une seule personne a fourni le justificatif et donc a été remboursée.

- 30 avril : déjeuner-spectacle au Garden Palace. Journée réservée aux membres du Club ; 37 participants, tous satisfaits du repas et spectacle. La dépense s'est élevée à 2880€ et la recette à 1705€; le Club a pris à sa charge 1175€. Le président fait remarquer que la cotisation de chacun a été largement remboursée !
- 16 mai : Théâtre à la salle des fêtes de Pouzol. 86 spectateurs (adultes et enfants), « Aux frais de la princesse », Très bonne interprétation de la troupe, « Les trois Roues » de Biozat. Les dépenses représentent 679,92€ et les recettes 789€, soit un bénéfice de 109,08€. Le président tient à remercier la Municipalité de Pouzol, les membres de l'Amicale Laïque pour le montage et démontage de la scène ainsi que toutes les dames qui ont fait des pâtisseries. En 2016, la soirée théâtre aura probablement lieu le 30 avril et certainement à Pouzol. Cette année, la publicité a été distribuée à Blot, St Pardoux mais pas à Ebreuil. Prévoir à l'avenir des affiches plus grandes et donc faire de nouveaux panneaux.
- 21 mai : Triplette de pétanque à Ennezat. Recettes :144€ , dépenses : 180€; le Club a pris à sa charge les frais d'inscriptions. Deux équipes, l'une féminine avec Renée Fiore, Marie-Noëlle Nony et Odile Sudre, l'autre masculine avec René Fiore, Guy Nony et Jean-Pierre Labbe. Tout s'est bien passé même si le règlement départemental n'a pas été respecté. Compte tenu de leur classement (1^{ère} et 2^{ème}) les 2 équipes peuvent aller au National à Barcarès. La Fédération départementale accorde une somme forfaitaire de 200€.
- Du 24 au 31 mai : Voyage au Portugal. Bonne ambiance, bon accueil et circuit intéressant. Note très bien pour la guide Thérèse qui a su, par ses explications précises, faire découvrir et apprécier son pays. Pour St Gal, 14 participants. Dépenses :14137€ recettes :14144€ soit +7€ correspondant au versement par une personne non adhérente au Club de la cotisation départementale(assurance notamment) Le président rappelle que le voyage proposé par Nénot coûtait 998€ par personne ; renseignement pris celui des Transports Verdier, avec 3 changements d'hôtel et rendez- vous à l'aéroport, 1240€; 1340€ si prise en charge à St Gal, soit une différence tout de même importante. A l'avenir, il conviendra de choisir suffisamment tôt la destination du voyage pour mieux échelonner les paiements.
- 16 juin : Rallye des Aînés organisé par la Fédération départementale. 10 personnes de St Gal avec 3 voitures. 1^{er} prix : Jean, 8^{ème} : Serge, 11^{ème} : Tony. Beau parcours dans les montagnes, au départ de Gignat et arrivée à Chambon sur Lac, malgré un temps incertain. Au programme, énigmes, questions sécurité routière, mais problème de contrôle du temps et des kilomètres pour le classement.

- 25 juin : Interclubs à Pouzol, organisé en partenariat par les Clubs de Pouzol et St Gal au profit de tous les Clubs du Secteur 9. 68 participants qui ont bien apprécié cette journée, comportant randonnée, pétanque, jeux de cartes et repas. Chacun souhaite que le Secteur 9 reprenne vie. Des contacts sont pris pour trouver un nouvel animateur.

III – Préparation du loto :

Sur proposition de son président, le Conseil décide de consacrer le même budget pour le loto que l'an dernier, soit 2 000€. Les cartes également sont maintenues au même prix : 4€ l'une, 10€ les 3, 15€ les 6 et 20€ les 9.

Comme d'habitude, transmettre au mois d'août un avis à faire paraître sur « Combi » Demander des lots à différents organismes, au Crédit Agricole, Groupama, au Conseil départemental...

Fabriquer des grands panneaux (15) pour mettre de plus grandes affiches.

Propositions de lots : machine à bière, cave à vin, sodastring, ordinateur portable, tablette, robot...

IV – Voyage à Collonges la Rouge :

Le 03 septembre 2015. Le président précise qu'à ce jour, il n'a que 11 inscriptions, mais la date limite va jusqu'au 17 juillet.

La participation de chacun tiendra compte des bons de fidélité accordés par Nénot, suite aux voyages effectués l'an dernier.

V – Questions diverses :

- Voyage aux Iles Polynésiennes : spectacle proposé par la Fédération avec VB Production, à Sémaphore, à Cébazat, le 31 octobre, au prix de 30€ par personne.
- Voyages 2016 à envisager prochainement.
- Repas des Associations de St Gal : quelle date retenue ?
- Pétanque à Barcarès : compte tenu de la présence au National de 2 équipes de St Gal, Mireille et Mariette proposent que le Club fasse un geste financier. Le Conseil, à l'unanimité, décide de prendre en charge les frais d'inscription (21€) et les cadeaux offerts par l'équipe féminine (20€ x3). Pour l'équipe masculine, c'est la Fédération départementale qui s'en charge. D'autre part, le Conseil, à l'unanimité moins 3 abstentions, décide également d'accorder une participation forfaitaire aux frais de séjour de 50€ par participant, (soit 50€x6=300€).